



Maman partie avec enfant, que faire ?

Par **sebastien**, le **09/08/2009** à **21:09**

Bonjour,rrnrJe suis agoraphobe et j'ai eu une petite fille qui a 17 mois maintenant, je n'ai pas reconnu l'enfant à la naissance à cause de ma maladie et car la maman me l'a demandé pour percevoir les aides de l'état,. rnLa maman est partie le 27 juillet avec notre fille sans me prévenir ni me laisser aucune coordonnée. rnJ'ai pris immédiatement une avocate et je suis allé reconnaître notre fille le 5 août 2009. rnNotre fille n'habitait pas chez moi, elle vivait avec sa mère chez les grands parents mais je l'ai vu chaque jour de ma vie depuis la naissance. rnJe voudrais savoir quels sont mes droits et comment les faire appliquer au plus vite afin de revoir notre enfant car j'ai peur qu'à son âge, elle puisse m'oublier très rapidement. rnQuelles plaintes dois-je déposer sans trop faire de problèmes à la maman pour ne pas perturber notre bébé? rnMon but est uniquement de pouvoir voir notre fille. rnDois-je prendre un détective privé pour accélérer la procédure ?? rnCar je crois que ce genre de procédures est très long, cela peut durer de 6 mois à plusieurs années, j'ai un peu peur de ne revoir ma fille que quand elle aura 4 ou 5 ans. rnrnMerci d'avance pour vos réponses. rnSébastien

Par **celclo**, le **26/12/2009** à **16:39**

Bonsoir, je ne veux pas vous décourager, mais mon fils est dans le même cas que vous, il était marié avec la mère de sa fille, la mère est partie avec l'enfant et voilà de cela 15 ans maintenant. Je l'ai retrouvée il y a un an mais elle a peur de moi mais veut bien me voir. Par contre je lui écrit mais le courrier ne lui parvient pas donc dans la tête de ma fille, je l'ai abandonnée sûrement.rnCourage mais cela est très longgggggggggggggggg et ou est l'issue il y a des femmes qui sont très douée pour cela

Par **kingdom**, le **27/12/2009** à **03:58**

Saisiessez le JAF au plus vite pour fixer des droits vis à vis de votre enfant, comme vous n'avez pas d'adresse, vous pouvez donner la dernière adresse connue (je pense que sa mère transmettra...), il vaudrait mieux agir avec un jugement entre les mains!